



**A.C.M.**

## AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR



Antananarivo le 24 Mars 2020

**A  
IN FINE**

*Référence :*

N° 401- ACM/DSE/2020

**Objet : Suspension des vols sur Antananarivo et Toamasina**

Messieurs,

Nous vous informons que :

- Tous vols passagers entrant et sortant d'Antananarivo et Toamasina sont suspendus ;
- Les ferry-flight seulement sont autorisés ;
- Les vols cargo sont autorisés

Ces dispositions entrent en vigueur dès la signature de la présente Note et restent valides jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées

**Le Directeur de la supervision et de la sécurité p.i.**

**Félicien RABEMANANJARA**